

Planter une haie champêtre

dans le Parc naturel régional du Vexin français



Une autre vie s'invente ici

Introduction	3	Arbres pour brise-vent conseillés	17
Les différents types de haies	4	Bien concevoir sa haie	21
Rôles de la haie	6	• haie taillée • haie vive « fleurie » • haie vive « champêtre » • haie brise-vent	
Les haies dans le paysage	7	Bien réussir la plantation / Conseils techniques	25
Planter une haie avec l'aide du Parc	8	• quand planter ? • la préparation du sol • le paillage • la plantation en jeune plant	
Les arbres et arbustes de nos haies	9		
Arbustes subventionnés	10	Entretien sa haie	30
Arbustes ornementaux subventionnés	16	• haie taillée • haie vive • petit et moyen brise-vent • grand brise-vent	



La haie est un élément fondamental du paysage quotidien de nos villages et de leurs alentours. Elle participe à l'ambiance du lieu au même titre qu'elle entoure le jardin.

La suppression de celle-ci en milieu rural a conduit à l'apparition de problèmes d'érosion, à l'appauvrissement de la faune sauvage...

De même, la plantation de haies de persistants tels que le laurier, le thuya, véritable « béton vert » des jardins conduit, à la banalisation de notre paysage.

L'usage que l'on a de son jardin en hiver ne rend pas indispensable la plantation de ces végétaux persistants. Il devient alors bien agréable de voir une haie composée d'une multitude d'essences qui changent d'aspect au fil des saisons grâce aux floraisons successives, à l'apparition de fruits décoratifs et à la coloration automnale des feuillages.



LES DIFFÉRENTS TYPES DE HAIES

Il existe plusieurs types de haies, leurs aspects diffèrent comme leur utilisation.

À vous de choisir laquelle sera la mieux adaptée à votre situation...

La haie taillée

Sa taille régulière dessine bien les jardins, convient particulièrement aux petites surfaces car elle peut se contenir en épaisseur. Elle forme un « muret » végétal, mesurant de 1 à 2 m de hauteur et de 60 cm à 1 m de large et se reconnaît facilement car ses trois faces sont taillées de manière régulière. Privilégiez l'association de plusieurs essences végétales.

La haie vive

Constituée d'un mélange d'essences champêtres, elle est très appréciée pour sa forme libre et naturelle. Elle forme à la fois une séparation et un fond de décor coloré et varié. Sa hauteur est de 1 à 3 m, sa largeur de 1 à 2 m. Elle se caractérise par ses formes souples, ses mélanges d'arbustes et de nombreuses couleurs.

Le petit brise-vent

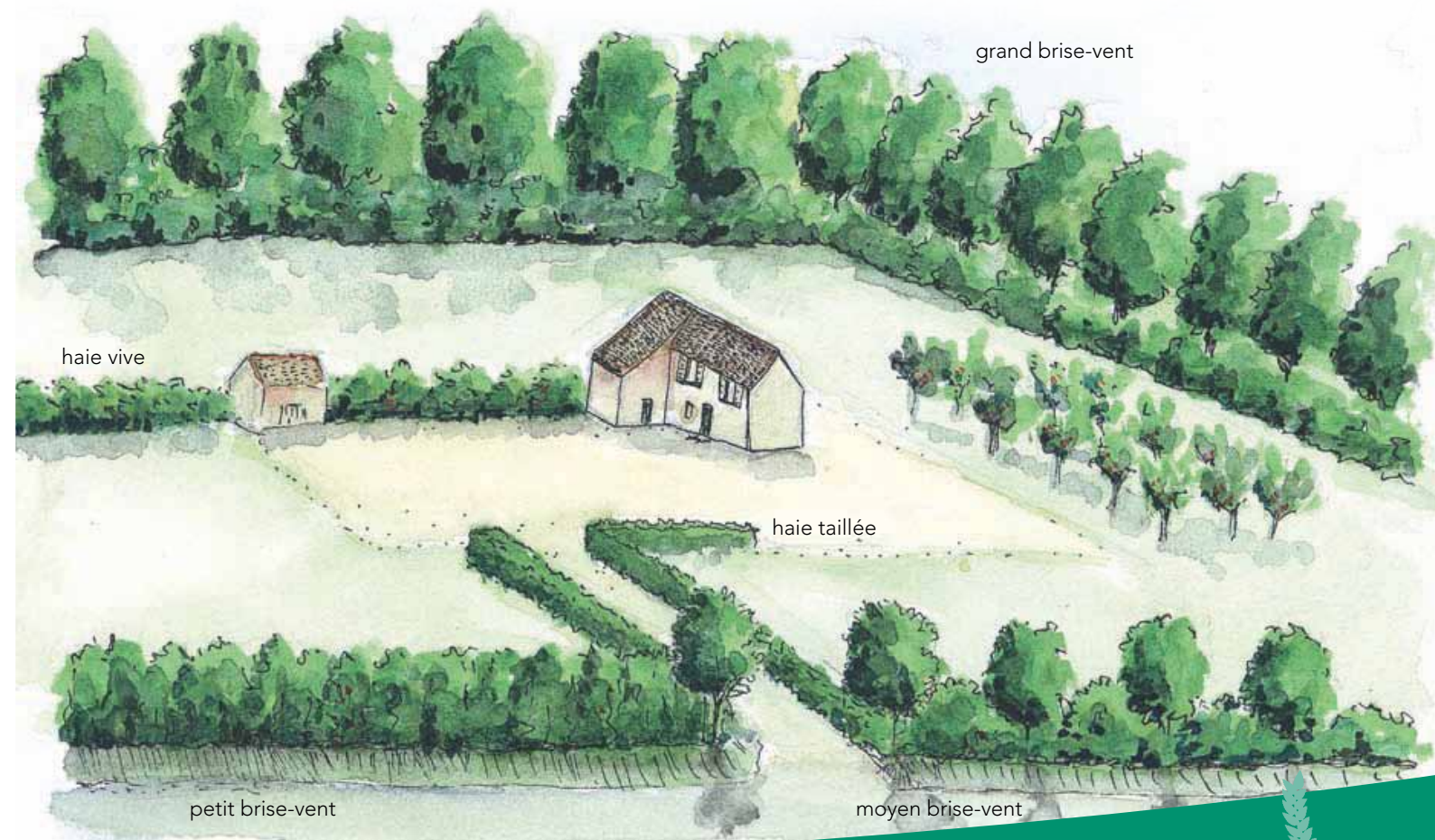
Il se rencontre au bord des prés qu'il protège bien, mais aussi autour de certaines propriétés. Il est le résultat de l'élèvement des haies précédentes en cessant de les tailler sur le dessus. Il mesure de 1 à 5 m de haut et de 1 à 3 m de large. Il est constitué d'arbustes dont l'effet brise-vent est efficace pour les petites surfaces.

Le moyen brise-vent

Composé d'arbres et d'arbustes recépés, son efficacité contre le vent est dû à sa hauteur moyenne de 10 m.

Le grand brise-vent

Il peut atteindre 25 m de haut et mesurer jusqu'à 5 m de large. Il est destiné à cloisonner de grandes parcelles ou à protéger l'ensemble des bâtiments d'une ferme, d'une zone artisanale ou d'un terrain de sport, par exemple. Cet écran se compose d'arbres feuillus de haut jet, destinés à la protection « haute ». Des arbres intermédiaires s'intercalent pour une protection dite « normale », puis au niveau bas de la haie, sont plantés des arbustes dit de bourrage qui permettent une protection « basse ».



RÔLE DE LA HAIE

Rôle écologique

- diversité floristique importante,
- abris et nourriture pour la faune,
- véritable lieu de vie (oiseaux, mammifères, reptiles, insectes, vers, mollusques).

Rôle de brise-vent

Une haie peut protéger en longueur jusqu'à 20 fois sa hauteur.

Ce qui permet de protéger :

- les animaux des prés et des jardins des aléas climatiques,
- les bâtiments agricoles et les habitations de diverses intempéries,
- les cultures, et de réguler la température à l'intérieur des champs et des jardins.

Rôle de régulateur d'eau et de barrière végétale

Lorsqu'elle est implantée en travers de la pente, la haie champêtre réduit les ruissellements et favorise l'infiltration des eaux dans le sol.

Elle prévient ainsi l'érosion des sols agricoles et des jardins, réduit les coulées de boues et limite les inondations.



Haie orientée nord-sud

Idéal pour les grands brise-vent destinés principalement à la protection des parcelles agricoles de surface importante. Seule orientation pour laquelle l'ensoleillement se répartit équitablement dans la journée entre deux champs contigus. Pour les parcelles orientées à l'ouest, peu d'ombre le matin, mais une bonne protection contre les vents froids ou desséchants venant de l'est. Pour celles orientées à l'est, l'ombre arrive le soir, mais la protection sera efficace contre les vents violents venant de l'ouest.

Haie orientée est-ouest

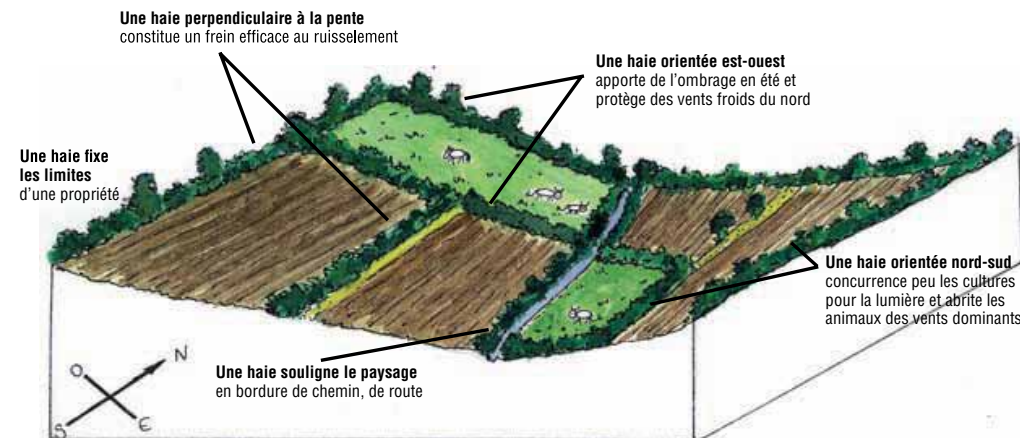
Avec de petits brise-vent ou des haies ne dépassant pas 5 m de haut. Cette limitation de hauteur permet à la parcelle orientée au nord de ne pas subir en permanence un ombrage trop important. Cette orientation assure la protection des bâtiments ou des terrains, des vents froids du nord pour une exposition sud, et de l'ombre aux animaux en été pour une exposition nord.

LES HAIES DANS LE PAYSAGE

Haie parallèle aux courbes de niveau

Pour les terrains en pente afin de diminuer le ruissellement et l'érosion.

Une plantation en milieu et bas de pente évite une importante accumulation d'eau dans les fonds de vallées. Le choix entre petits et grands brise-vent se fera en fonction de l'orientation des courbes de niveaux.



PLANTER UNE HAIE AVEC L'AIDE DU PARC

Si vous résidez dans l'une des communes du Parc naturel régional du Vexin français, vous pouvez bénéficier des tarifs préférentiels des commandes groupées d'arbustes.

- Une fois par an en novembre, le Parc organise des commandes groupées en partenariat avec un pépiniériste.
- Le Parc subventionne à **30% HT** l'achat d'arbustes de haies. *Montant maximum subventionnable 1500 € HT*

Comment participer :

- Planter sur le territoire du Parc (indiquer l'adresse du lieu de plantation).
- Remplir le bon de commande ci-joint (ou téléchargeable sur le site du Parc) et l'envoyer avant la date butoir.

Pour commander, vous pouvez contacter un technicien du Parc par :

- mail contact@pnr-vexin-francais.fr
- ou par téléphone au **01 34 48 66 10**
- site internet : www.pnr-vexin-francais.fr

LES ARBRES ET LES ARBUSTES DE NOS HAIES

Arbustes subventionnés par le Parc						
Aubépine		✿			🍒	
Charme commun				🍃		
Cornouiller mâle		✿				
Cornouiller sanguin		✿	*			
Eglantier		✿			🍒	
Erable champêtre			*			
Framboisier		✿				🍏
Fusain d'Europe		✿			🍒	
Hêtre vert				🍃		
Houx commun	🍃					
Mûrier sauvage		✿			🍒	🍏
Noisetier coudrier					🍒	
Prunellier ou épine noire		✿			🍒	
Troène commun	🍃	✿				
Viorne obier		✿	*		🍒	
Néflier		✿				🍏

Arbustes ornementaux subventionnés par le Parc						
Amélanchier		✿	*			
Groseille à fleurs		✿				
Laurier tin	🍃	✿				
Lilas commun		✿				
Pommiers à fleurs		✿				
Seringat		✿				

Arbres conseillés par le Parc						
Alisier blanc						🍒
Alisier torminal	✿					
Aulne glutineux						
Charme commun					🍃	
Châtaignier			*			
Chêne pédonculé				🍃		
Chêne sessile				🍃		
Erable champêtre			*			
Frêne						
Hêtre vert				🍃		
Merisier	✿					🍒
Saule argenté ou osier blanc						
Saule marsault ou osier cendré						
Sorbier des oiseaux	✿					🍒
Tilleul à feuilles						

🍃 Feuillage persistant	🍃 Feuillage marcescent *
✿ Floraison	🍒 Fruits décoratifs
* Feuillage intéressant automnal	🍒 Fruits comestibles

* marcescent : se dit du feuillage roux restant l'hiver sur les arbres



ARBUSTES SUBVENTIONNÉS



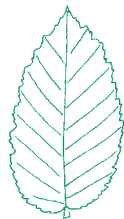
Aubépine
Crataegus Monogyna

Caduc, petites feuilles divisées en 3 à 5 lobes dentés.

Arbuste épineux.

Floraison blanche et odorante en mai juin.

Fruits rouges, riches en vitamine C, consommables en gelée.



Charme commun
Carpinus betulus

Marcescent. Feuilles alternes, dentées sur leur pourtour, elles prennent une couleur or à l'automne et un aspect " chiffonné " l'hiver.

Produit des fruits appelés akènes. Arbre entrant dans la composition des charmillles.



Cornouiller mâle
Cornus mas

Caduc.

Feuilles opposées aux nervures marquées.

Floraison jaune vif dès la fin de l'hiver.

Jadis cultivé dans les vergers, pour ses fruits rouges comestibles (les cornouilles) à saveur sucrée.

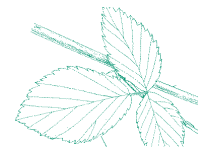


Erable champêtre
Acer campestre

Caduc. Feuilles opposées vert foncé, devenant jaune d'or à l'automne.

Pétiole rougeâtre.

Arbre pouvant entrer dans la composition d'une haie taillée.



Framboisier
Rubus idaeus

Caduc.

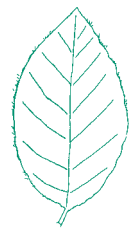
Petit arbuste à épines fines, fleurs blanches, fruits savoureux, les framboises.



Cornouiller sanguin
Cornus sanguinea

Caduc. Feuilles opposées aux nervures marquées, prenant une jolie coloration rouge à l'automne. Floraison blanc crème en juin. Les rameaux de l'année sont colorés en rouge, ce qui lui vaut son nom.





Hêtre vert
Fagus sylvatica

Marcescent. Feuilles alternes cuivrées à l'automne, d'aspect lisse l'hiver. Produit des fruits appelés faines. Arbre composant les charmilles.

Fusain d'Europe
Euonymus europaeus

Caduc. Feuilles opposées ovales, vert tendre, elles se colorent en rouge à l'automne. Produit des fruits rose et orange très décoratifs à l'automne. Joli port buissonnant.



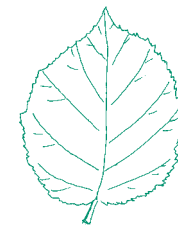
Houx
Ilex aquifolium

Persistant. Feuilles alternes aux limbes ondulées. Adéquat pour les ornements, sa croissance est assez lente mais le houx ne se laisse pas étouffer par ses voisins. Intéressant en mélange avec d'autres, dans les haies taillées.



Noisetier coudrier
Corylus avellana

Caduc. Feuilles alternes arrondies, devenant jaune à l'automne. Apparition de chatons décoratifs à la fin de l'hiver sur les arbres mâles. Fruits comestibles.



Prunellier
Prunus spinosa

Caduc. Petites feuilles alternes. Floraison blanche et précoce (mars), avant l'apparition des feuilles. Des fruits comestibles appelés "prunelles" apparaissent à la fin de l'été.



Lilas commun
Syringa vulgaris

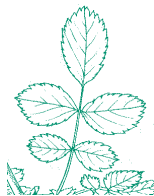
Caduc. Feuilles opposées aux nervures ramifiées, aspect lisse, d'un vert tendre. Floraison abondante, mauve au printemps. Arbuste très bien adapté au Vexin français.



Eglantier
Rosa Canina

Caduc, rosier sauvage,
feuilles alternées de
5 à 7 folioles dentées.

Fleurs rose pâle,
très légèrement odorantes
(s'épanouissant en mai juin).
Fruits rouge et brillants
(les cynorhodons) très riches en
vitamines, consommables en confiture.



Ronce frutescente
Rubus Fruticosus

Caduc.

Tige retombant
en arceaux, très épineuse,
petites fleurs blanches et fruits
formant de petites grappes
(mûres), très savoureux et riches
en vitamines.



Troène commun
Ligustrum vulgare

Semi-persistant.

Feuilles relativement lisses et larges,
vertes et luisantes.

Fleurs blanches et odorantes au printemps.
Il gagne à être connu en port libre plutôt que
taillé, car sa floraison et sa forme sont très inté-
ressantes.

Apprécie les espaces de sous-bois notamment.



Néflier
Mespilus Germanica

Caduc.

Arbuste plus ou moins épineux
à floraison blanche, les fruits (nèfles)
sont comestibles lorsqu'ils sont très murs.



Viorne obier
Viburnum opulus

Caduc. Feuilles opposées, se colorant
en brun rougeâtre à l'automne.

Floraison blanche odorante qui lui vaut également
l'appellation de " boule de neige ", suivie de baies
rouges peu appréciées des oiseaux.



ARBUSTES ORNEMENTAUX SUBVENTIONNÉS

Amélanchier *Amelanchier canadensis*

Caduc.
Petite feuille ovale,
jolies couleurs rouge orangée d'automne.
Floraison blanche en mars-avril.



Groseillier à fleurs *Ribes sanguineum*

Caduc.
Feuilles lobées, floraison
en grappes roses en avril
avant les feuilles.



Seringat *Philadelphus*

Caduc.
Floraison blanche
parfumée en mai - juin.



Laurier tin *Viburnum tinus*

Persistant.
Feuille vert foncé,
floraison blanche en hiver.



Pommier à fleurs *Malus Sargentii*

Caduc.
Abondante floraison
blanche à la fin du
printemps, petits fruits
décoratifs rouge foncé.



ARBRES POUR BRISE-VENT CONSEILLÉS

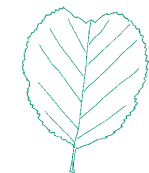
Alisier torminal *Sorbus torminalis*

Caduc.
Les feuilles sont alternes, lobées, vert vif
luisant sur les deux faces.
Elles virent au rouge à l'automne.
Floraison blanche en mai.



Aulne glutineux *Alnus glutinosa*

Caduc.
Feuilles alternes vert sombre,
légèrement achancrées au sommet.



Alisier blanc *Sorbus aria*

Caduc.
Les feuilles alternes sont
couvertes sur la face
inférieure, d'un duvet blanc.
Les fleurs d'un blanc crémeux dégagent
un léger parfum.





Charme commun
Carpinus betulus

Marcescent.

Feuilles alternes, dentées sur leur pourtour, elles prennent une couleur or à l'automne et un aspect " chiffonné ", l'hiver.

Produits des fruits appelés akènes.

Arbre entrant dans la composition des charmillles.



Châtaignier
Castanea sativa

Caduc.

Feuilles lancéolées, fortement dentées, d'aspect brillant.

Fruits comestibles.

Arbre n'appréciant pas les sols calcaires.



Chêne pédonculé
Quercus robur

Marcescent.

Feuilles profondément lobées alternes.



Chêne sessile
Quercus petraea

Marcescent.

Feuilles profondément lobées possédant un long pétiole.



Erable champêtre
Acer campestre

Caduc.

Feuilles opposées vert foncé, devenant jaune d'or à l'automne.

Pétiole rougeâtre.

Arbre pouvant entrer dans la composition d'une haie taillée.



Frêne
Fraxinus excelsior

Caduc.

Feuilles composées de 7 à 13 folioles dentées.

Préfère les milieux frais.

Se reconnaît aisément l'hiver à ses bourgeons noirs.



Hêtre vert
Fagus sylvatica

Marcescent.

Feuilles alternes cuivrées à l'automne, d'aspect lisse l'hiver.

Produit des fruits appelés faines.

Arbre composant les charmillles.





Merisier
Prunus avium

Caduc.

Feuilles alternes devenant orange à l'automne.

Floraison blanche en juin, produisant de petites cerises aigres, les merisses.

Se reconnaît à son écorce rougeâtre, ponctuée de lenticelles.



Saule marsault
Salix caprea

Caduc.

Préfère les sols frais et humides.

Chatons argentés à la fin de l'hiver, très décoratifs.

Les rameaux et pétioles sont rougeâtres.



Saule argenté
Salix alba

Caduc.

Les feuilles sont alternes, d'abord argentées, elles deviennent ensuite blanc grisâtre.



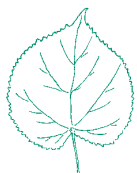
Sorbier des oiseleurs
Sorbus aucuparia

Caduc.

Feuilles composées d'aspect léger.

Floraison blanche en mai, suivie d'une fructification en grappes rouges.

Arbre de petite taille, très décoratif.



Tilleul à petites feuilles
Sorbus aucuparia

Caduc.

Feuilles alternes et glabres, luisantes dessus.

Il embaume lors de sa floraison. Espèce la mieux adaptée en sous-bois.

- 1 Mesurer la longueur que vous souhaitez planter.
- 2 Choisir la densité de haie que vous souhaitez obtenir, afin de déterminer la distance de plantation entre chaque plant.
 - 50 cm entre chaque plant pour obtenir une haie très dense. (à privilégier pour les haies taillées ex : charmille ...)
 - 60 cm entre chaque plant pour obtenir une haie dense (pour haie taillée ou haie vive)
 - 80 cm entre chaque plant pour obtenir une haie moins dense (pour haie vive)
 - 1m et plus entre chaque plant (pour haie vive ou une haie vive et taillée en double rangs)
- 3 Calculer le nombre de plants nécessaires pour concevoir votre haie.
- 4 Choisir les différentes essences qui composeront votre haie. N'hésiter pas à mélanger les essences.

BIEN CONCEVOIR SA HAIE



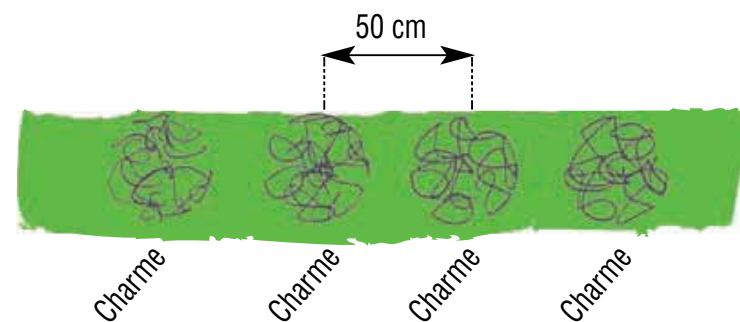


Pour vous aider dans la conception de votre haie, voici plusieurs schémas de plantation.

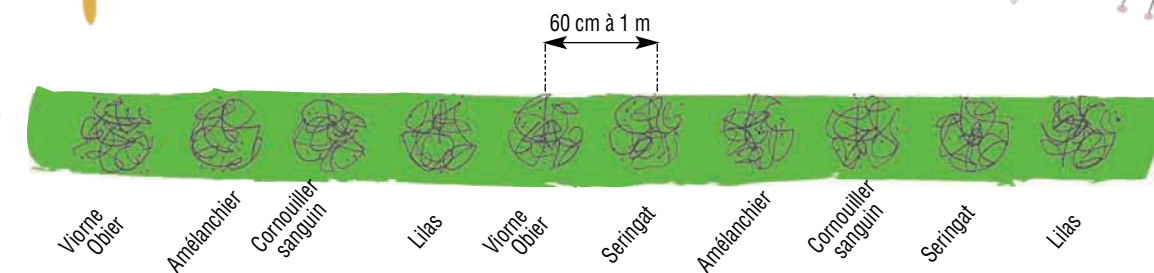
HAIE TAILLÉE

Remarque

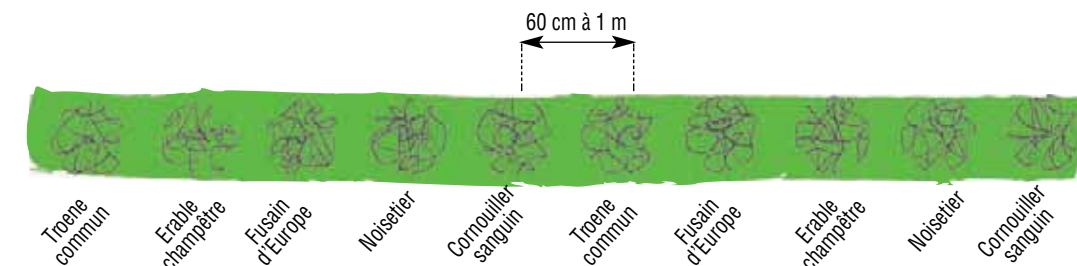
Vous pouvez aussi planter du charme et du hêtre en alternance.
Haie facile à tailler.



HAIE VIVE « FLEURIE »

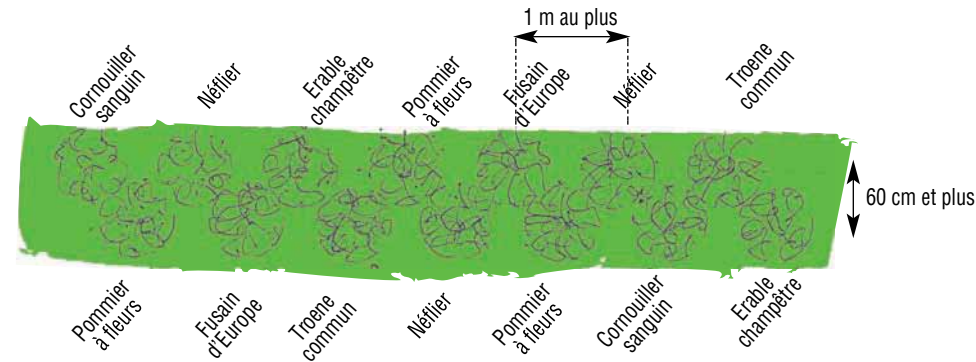


HAIE VIVE « CHAMPÊTRE »

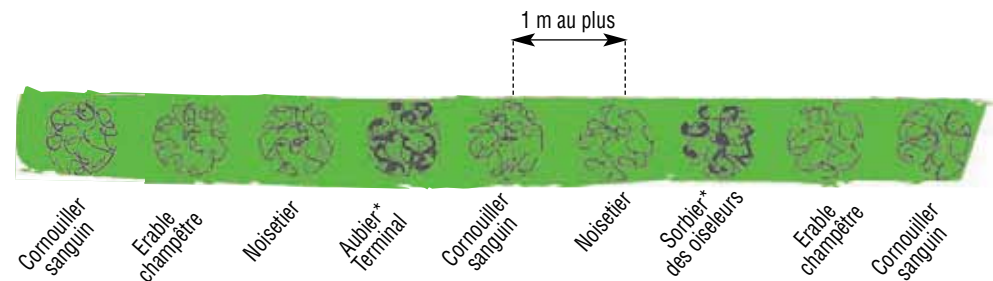




HAIE VIVE DOUBLE « MIXTE »



HAIE BRISE-VENT

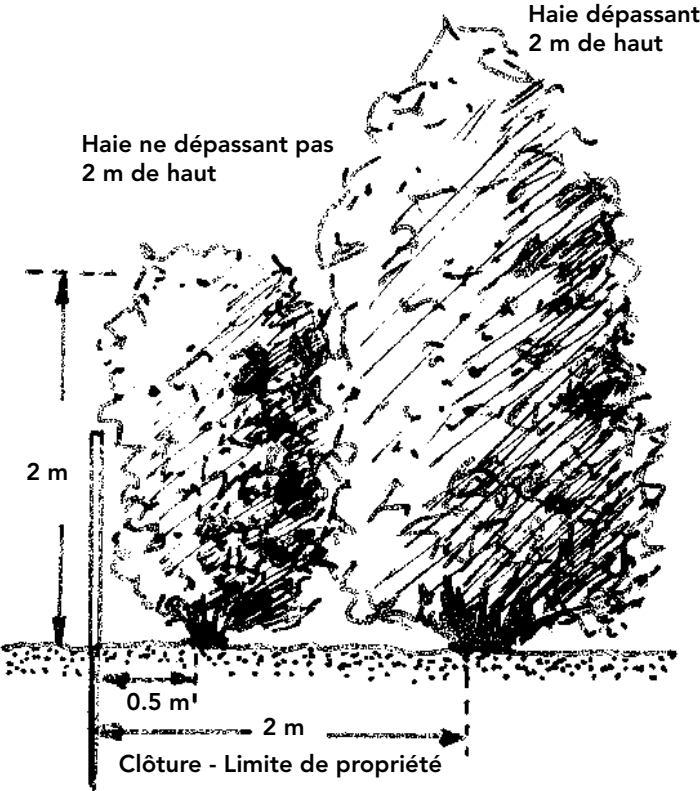


BIEN RÉUSSIR LA PLANTATION - CONSEILS TECHNIQUES

Distance de plantation à respecter par rapport à la limite parcellaire

- plusieurs cas de figure :

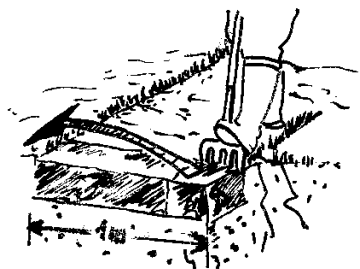
	Haie inférieure à 2 m	Haie supérieure à 2 m
En limite simple	0,50 m	2 m
Près d'un bâtiment	0,50 m	Distance de la plantation = Hauteur de la haie adulte
Près d'un espace public, d'une route	0,50 m	1 m



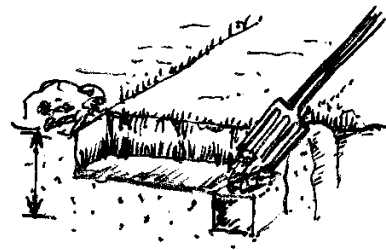
Les distances de plantation par rapport à la mitoyenneté sont régies par la loi (article 671/672 du code civil), il est donc indiqué de les respecter. Le tableau ci-dessus s'applique pour tout type de haie, néanmoins des arrangements sont possibles. Il vous suffit d'avoir l'accord écrit de votre voisin ou de votre collectivité.

- Avant de définir un emplacement pour votre plantation, vérifiez :**
- qu'il n'y ait pas de réseaux enterrés à l'endroit où vous souhaitez planter,
 - que votre haie ne gêne pas les réseaux aériens (surtout si vous planter une haie avec des végétaux qui dépasseront 4 m de hauteur),
 - que le sol ait une texture et une nature adaptées aux besoins des végétaux.

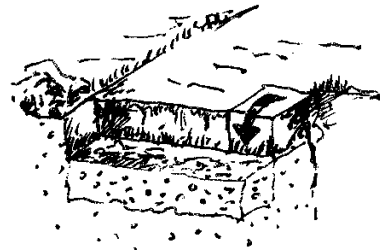
Technique du double bêchage



Mettre de côté la première épaisseur de terre végétale



Décompacter le fond de la tranchée jusqu'à 50 cm de profondeur



Recouvrir avec la terre végétale de la tranchée suivante

QUAND PLANTER ?

La période de plantation la plus favorable, pour les végétaux à racines nues, se situe pendant le repos végétatif de la plante, c'est-à-dire entre la fin novembre et la fin mars.
Aide mémoire : planter entre les deux saintes Catherine (25 novembre et 24 mars).
On évitera bien-sûr de planter en période de gel, de fort ensoleillement, de vent sec ou quand le sol est gorgé d'eau.

PRÉPARATION DU SOL

C'est une opération souvent négligée et pourtant elle constitue la meilleure garantie de reprise et de croissance future des plants.

- 1 La terre doit être exempte d'herbes, pour cela effectuer tout d'abord un désherbage manuel.
- 2 Ameublir la terre en bêchant pour favoriser la pénétration de l'eau en profondeur et pour aérer le sol afin que les racines puissent se développer normalement.
Pour bêcher votre sol efficacement, vous pouvez adopter la technique du « double bêchage » : travaillez sur 50 cm de profondeur, en séparant bien les 25 cm de surface des 25 cm de sous-sol.
- 3 Enfin, il faudra donner, avec un râteau, une forme de cuvette au sol afin de mieux récupérer l'eau de pluie.

Le paillage présente un double avantage :

- améliorer la reprise des plants
- réduire les opérations d'entretien (arrosage et désherbage)

Le Paillage :	Conséquences pour la plantation :
Permet de conserver l'humidité du sol en évitant l'évaporation	■ évite les dégâts dus à la sécheresse
Favorise le réchauffement du sol	■ accélère la croissance
Supprime la concurrence de la strate herbacée	■ améliore la reprise
Maintient une bonne structure au sol	■ réduit les entretiens

Il existe différents paillages mais celui qui doit être privilégié est le paillage biodégradable :

- le paillage plastique
- les paillages biodégradables (feutre en fibre végétale, copeaux de bois, paille, paille de lin, coque de cacao...)
- les paillages minéraux (galets, graviers, sable, ardoise...)

Paillage plastique	Paillage biodégradable
✓ Assez bonne efficacité ✓ Opaque et noir ✓ Reste en place 3 à 4 années	✓ Très bonne efficacité ✓ A base de fibres végétales (copeaux de bois, paille de lin ou de noix de coco...) ✓ Amendement naturel au cours de la dégradation ✓ Bonne aération du sol ✓ Bonne adhérence au sol, même avec modelé ou pente ✓ Aspect esthétique « naturel »
✗ Dégradation sous forme de lambeaux ✗ Fragile aux percements ✗ Inesthétique ✗ Pose plus difficile, surtout par temps venté	✗ nécessite d'être renouvelé

La pose du paillage

- Matérialiser les sillons délimitant l'implantation à l'aide d'un cordeau en n'oubliant pas que les bords du film doivent être enterrés de 20 cm.
 - > Ouvrir les deux sillons en plaçant la terre vers l'extérieur.
- Dérouler le film de paillage sur sa longueur totale.
 - > Fixer les quatre extrémités à l'aide de petits piquets en tendant très fortement le film (mal tendu, il ne jouera pas complètement son rôle).
- Enterrer les bords du film avec la terre placée à l'extérieur.
 - > Fendre votre film, une fois fixé, à hauteur des plantations. D'une longueur maximale de 20 cm, la fente peut être en forme de croix ou d'étoile.
- Rabattre les volets du film autour de l'arbuste.



Attention à l'éventuel grignotage des jeunes plants par les lapins !
Si la plantation est à proximité de champs ou de bois, mieux vaut se prémunir et opter pour des protections anti-gibier.

La plantation

- 1 Tailler les jeunes plants avant de les planter, à savoir :
 - simplifier le chevelu racinaire en le raccourcissant. Attention à respecter sa forme, notamment si le plant présente une racine de type « pivot »,
 - rabattre les plants de moitié environ afin de stimuler les jeunes pousses,
 - limiter l'évapo-transpiration et favoriser une ramification basse dès la première année.
- 2 Éviter de planter en période de gel, de fort ensoleillement, de vent sec ou quand le sol est trop humide ;
- 3 Ne pas laisser les racines nues exposées à l'air, les transporter dans des sacs plastiques ou dans des paniers recouverts de toiles humides ; si besoin, les mettre en jauge
- 4 Juste avant de planter, prôliner les racines, c'est-à-dire les enduire d'un mélange terre + eau + fumier ou prôlin (vendu en commerce) ;
- 5 Bien étaler les racines dans le trou de plantation : elles ne doivent être ni comprimées, ni retroussées ;
- 6 Placer le collet au niveau du sol : après la plantation, il doit être à 2 cm maximum au-dessous du niveau du sol, le tassement naturel dû à la pluie le mettra à son niveau normal ;
- 7 Tasser régulièrement et fortement la terre autour des racines, en créant une petite cuvette ; vérifier que le plant peut résister à l'arrachage (modéré !) ;
- 8 Arroser, même s'il pleut.

La plantation en jeune plant

Qu'est-ce qu'un jeune plant ?

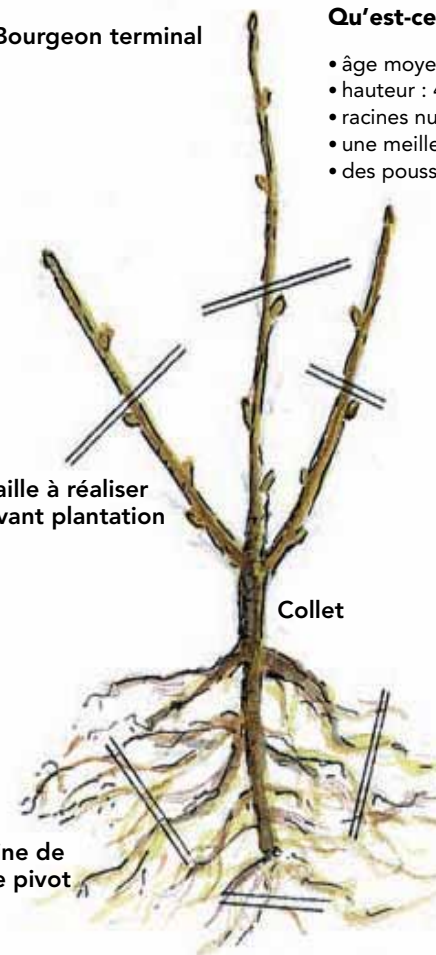
- âge moyen : 1 à 2 ans
- hauteur : 40 à 60 cm ; 3 à 4 branches
- racines nues
- une meilleure garantie de reprise
- des pousses plus vigoureuses

Bourgeon terminal

Taille à réaliser avant plantation

Collet

Racine de type pivot

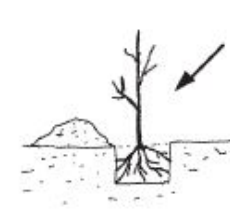


Mettre en jauge :
c'est-à-dire placer des végétaux en attente d'être plantés. Pour cela, creuser un trou, entreposer ensemble les végétaux debout. Reboucher le trou jusqu'au dessus du collet. Y maintenir ainsi les plants au maximum 2 semaines, avec arrosage.

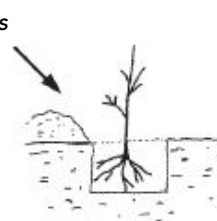
LES ERREURS À ÉVITER

- Laisser les plants en racines nues à l'air, après réception jusqu'à la plantation. Le vent et le soleil les dessècheraient rapidement.
- Collet trop ou pas assez enterré
- Terrain insuffisamment tassé autour des racines

Reboucher et tasser pour que les racines soient au contact avec la terre, puis arroser. Il faut éviter les poches d'air.



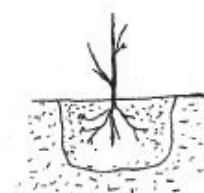
Trou trop étroit
Racines comprimées



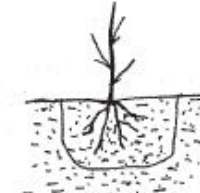
Collet en dessous
du niveau des sols



Plan bien positionné



Mauvais



Bon

ENTRETENIR SA HAIE

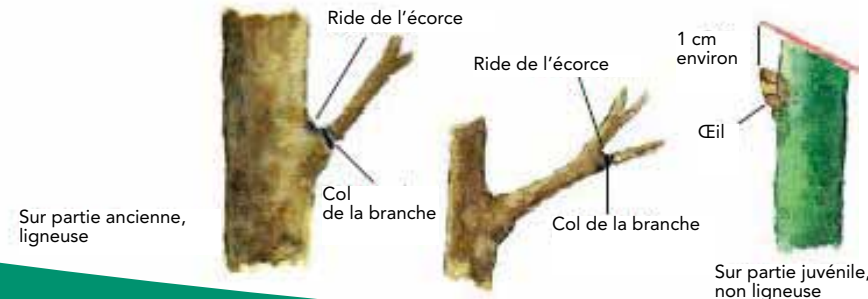
Pour que votre haie réponde le plus rapidement possible à vos attentes, il est indispensable de l'entretenir :

- Effectuer les tailles nécessaires, dès la première année.
- Désherber de manière rigoureuse au moins les deux premières années.
- Réaliser un suivi d'arrosage, si le temps est trop sec (surtout pour les plantations de printemps).

La taille des végétaux

Effectuer une coupe correcte, c'est-à-dire nette et sans déchirement des tissus extérieurs. La circulation de la sève n'est alors pas perturbée, le pourrissement moindre et la cicatrisation plus rapide.

Il faut toujours couper en biseau, à l'extérieur de la ride de l'écorce (petit renflement entre les deux branches) et du col de la branche (bombement sous la branche). Ceci permettra l'apparition d'un bourrelet cicatriciel et préviendra l'infection.



Le recépage

Cette taille est parfois indiquée pour obtenir des végétaux bien ramifiés dès la base du végétal. Sans celle-ci, l'homogénéité de votre haie sera plus tardive, il est donc fortement conseillé de l'appliquer. Cette taille a lieu en hiver (hors période de gel).

Le Seringat, les Cornouillers, le Noisetier coudrier, l'Erable champêtre, le Prunellier, et les Viornes acceptent bien le recépage. Par contre, il est contre-indiqué pour le Charme, le Hêtre, le Troène et le Houx, notamment durant les deux premières années suivant la plantation.

ATTENTION, pour bien réussir sa taille, il est nécessaire d'utiliser les bons outils comme le sécateur et la scie d'élagage afin d'obtenir des coupes nettes. Éviter l'utilisation de taille haies, d'épareuses qui ont tendance à déchiqueter les branches, favorisant ainsi la propagation des maladies et une mauvaise cicatrisation pouvant entraîner la mort de l'arbuste.

La formation des arbres tiges : le balivage

Deux opérations peuvent s'appliquer :

À ne pratiquer que sur des arbres jeunes

Le défourchage

Il consiste à ne conserver qu'un seul axe central au niveau de la cime en taillant les branches immédiatement voisines dont le diamètre se rapproche de celui de cet axe. Cette taille a lieu en fin d'hiver si le diamètre de la branche n'est pas trop important. Dans le cas contraire, la taille se fera en juillet pour que la cicatrisation soit meilleure et qu'il n'y ait pas de formation de gourmands (bourgeons de stress émis sur le tronc).

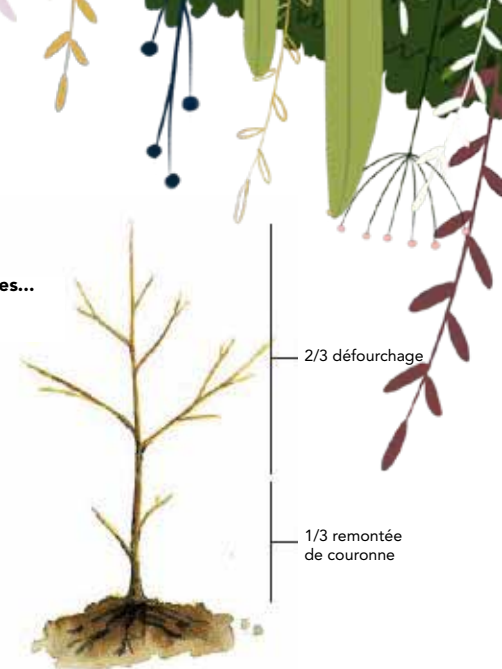
La remontée de couronne

Il s'agit de tailler quelques branches basses, à ras du tronc, afin de remonter le houppier* de l'arbre.

Les 1^{ères} années...



Les années suivantes...



ATTENTION !

Ne jamais tailler un arbre ou arbuste :

- pendant sa reprise végétative, en avril principalement.
- en période d'aoûtement**, environ septembre.

Respecter sans faute la ride de l'écorce et le col de la branche.

Dans tous les cas, éviter d'intervenir sur de trop grosses branches.

* Houppier

Ensemble constitué par les branches et le feuillage.

**Aoûtement

Se dit de la transformation en bois, ou lignification, des jeunes rameaux vert de l'année

La haie taillée

Caractéristiques

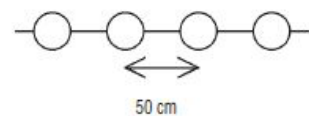
- Elle mesure de 1 à 2 m de hauteur, sa largeur varie de 60 cm à 1,20 m selon que l'on plante sur 1 ou 2 rangs. Elle se reconnaît facilement car ses trois faces sont taillées de manière régulière. Elle permet, par exemple, de clôturer une habitation ou un pré.
- Pour obtenir une haie compacte, il vaut mieux resserrer les plants afin que celle-ci se forme rapidement (écart de plantation maximum 50 cm).
- Une seule variété peut composer ce type de haie, mais l'association de plusieurs variétés est recommandée et souhaitable.

Entretien

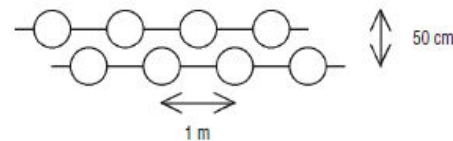
Après avoir recépé ou rabattu les végétaux l'hiver suivant la plantation, il faut « monter » la haie progressivement. L'erreur à ne pas commettre serait de commencer à tailler la haie en hauteur, une fois la taille souhaitée, atteinte. La haie risque d'être fort dégarnie de la base et peu « épaisse ». Tailler de préférence les pousses de printemps (début juin par exemple) et après les pousses d'août (octobre et mois suivants).

Disposition des végétaux

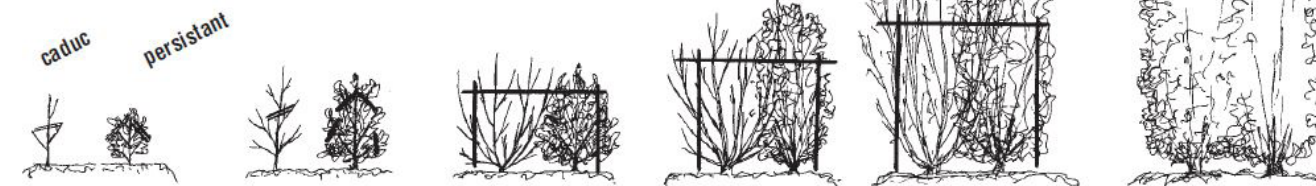
Sur 1 ligne



Sur 2 lignes



Formation et entretien de la haie taillée



Plantation

A la plantation, les végétaux caducs et persistants doivent être rabattus sur un tiers de leur hauteur.

1^{er} hiver

Au 1^{er} hiver, les végétaux qui l'acceptent sont recépés à 15 cm du sol afin de favoriser la ramification des branches. Les autres sont rabattus d'un tiers de leur hauteur, ce qui favorisera leur épaississement.

2^{ème} hiver

Aux 2^{ème} et 3^{ème} hivers, la taille est identique pour les 2 types de végétaux. Elle permet de structurer la forme de la haie. Les arbustes sont rabattus d'un tiers de leur hauteur.

3^{ème} hiver

4^{ème} hiver

Au 4^{ème} hiver, le procédé est le même que les années précédentes : taille sur un tiers de la hauteur des végétaux.

Forme définitive

Votre haie obtient sa forme définitive selon votre choix, il n'y a plus de taille de formation mais seulement des tailles d'entretien. Elles sont généralement à effectuer à la fin de l'hiver, au mois de juin et au mois d'octobre.

La haie vive

Caractéristiques

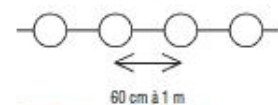
- Sa hauteur est de 1 à 3 m, sa largeur varie de 80 cm à 2 m selon que l'on plante sur 1 ou 2 rangs.
- Elle se caractérise par ses formes souples, ses mélanges d'arbustes et de nombreuses couleurs.
- Les distances de plantation pour ce type de haie peuvent être plus grandes que pour les haies taillées car les végétaux s'épanouissent plus librement en épaisseur.

Entretien

- La taille pour la haie vive est respectueuse du port de l'arbuste (érigé, globuleux, conique, etc.) et quasiment individualisée. Il faut veiller à ce que certaines espèces n'étouffent pas les autres.
- Tailler en hiver les arbustes fleurissant l'été ou fructifiant en automne. Tailler après la floraison, les arbustes fleurissant au printemps (Prunellier, Amélanchier, Groseillier à fleurs ...).
- Quand la haie devient trop haute, elle se dégarnit à la base. N'hésitez pas à rabattre à 1 m de hauteur en hiver, cette taille favorisera le départ de bourgeons à la base du tronc.

Disposition des végétaux

Sur 1 ligne



Sur 2 lignes



L'époque de taille diffère pour les arbustes florifères selon qu'ils fleurissent avant la mise à feuillure ou bien après : pour les premiers, comme le Prunellier, l'Amélanchier et le Groseillier à fleurs, les boutons floraux sont portés par le bois de l'année précédente. Les tailler en hiver compromettrait la floraison printanière. Ils devront être taillés juste après la floraison; ainsi, la pousse des rameaux qui porteront les fleurs de l'année suivante sera stimulée. Les arbustes fleurissant après l'apparition des feuilles doivent être taillés en hiver. Les pousses qui seront alors émises au printemps porteront les bourgeons de l'année. De manière générale, procéder à un grand nettoyage de l'arbuste en supprimant à la base le vieux bois et les tiges maigrettes (peu productifs). De même, éliminer les branches abîmées, nécrosées, celles qui frottent contre d'autres afin de faciliter la circulation de la sève. Ensuite, simplifier la charpente de l'arbuste en limitant le nombre de branches principales et en supprimant les ramifications intempestives situées au sommet des tiges.

Formation et entretien de la haie vive

caduc
persistant



Plantation

A la plantation, les végétaux caducs et persistants doivent être rabattus sur un tiers de leur hauteur.

1^{er} hiver

Au 1^{er} hiver, les végétaux qui l'acceptent sont recépés à 15 cm du sol afin de favoriser la ramification des branches. Les autres sont rabattus d'un tiers de leur hauteur, ce qui favorisera leur épaississement.

2^{ème} hiver

Aux 2^{ème} et 3^{ème} hivers, les arbustes caducs et persistants sont rabattus sur un tiers de leur hauteur totale. La forme des arbustes doit être souple, arrondie.

3^{ème} hiver

Forme définitive

A sa taille adulte, la haie nécessite quelques tailles ponctuelles pour qu'elle conserve sa forme arrondie. Préférez tailler après les pousses de printemps (juin) et après la floraison (septembre ou octobre).

Quand la haie se dégarnit à la base, il est préférable de la recéper : taillez les arbustes en hiver à 1 m du sol.

Le petit et le moyen brise-vent

Caractéristiques

Le petit brise-vent

- Il mesure de 1 à 5 m de haut et de 1 à 3 m de large.
- Cette haie, constituée uniquement d'arbustes, se rencontre souvent le long des routes de campagne.
- Son effet brise-vent est efficace pour les petites surfaces.

Le moyen brise-vent

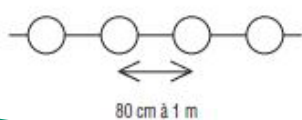
- Il mesure entre 5 et 15 m de haut pour environ 1 à 3 m de large.
- Cette haie est constituée d'arbres de haut-jet et d'arbustes s'intercalant.
- Les distances de plantations sont les mêmes que précédemment, son efficacité contre le vent est plus grande.

Entretien

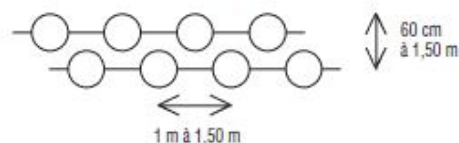
Les années suivant le recépage, laissez monter la haie en taillant latéralement une ou deux fois par an. Néanmoins, les trois ou quatre premières années suivant la plantation, préférez tailler les persistants afin de les épaissir. Lorsque la haie se dégarnit à la base ou que les branches hautes sont couvrantes, n'hésitez pas à recéper en hiver.

Disposition des végétaux

Sur 1 ligne



Sur 2 lignes



Formation et entretien du petit et du moyen brise-vent



Plantation

A la plantation, les végétaux caducs et persistants doivent être rabattus sur un tiers de leur hauteur et les branches raccourcies sur un tiers de leur longueur, surtout si la plantation est tardive.

1^{er} hiver

Au 1^{er} hiver, les végétaux qui l'acceptent sont recépés à 15 cm du sol pour favoriser leur épaississement.

Les années suivantes

Les années suivantes, les végétaux caducs subissent une taille latérale uniquement sur le côté extérieur alors que les végétaux persistants sont taillés en plus sur leur hauteur (1/3 environ). Cette opération est à répéter pendant 3 années successives. Enfin, on laisse monter l'ensemble en ne taillant que les côtés.

Forme terminale

Votre brise-vent a atteint sa taille adulte. La taille d'entretien n'est que latérale (Hauteur de la taille maximale : 3,50 m). Celle-ci se fait au printemps et à l'automne.

Le grand brise-vent

Caractéristiques

- Il peut atteindre 25 m de haut et mesurer jusqu'à 3 m de large.
- Les grands brise-vent sont destinés à cloisonner de grandes parcelles ou à protéger l'ensemble des bâtiments d'une ferme, d'une zone artisanale,...

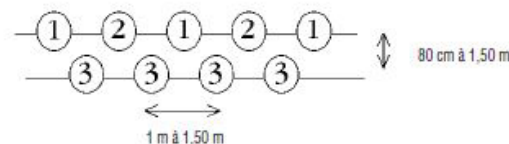
• Cet écran se compose

- 1 d'arbres de haut-jet feuillus, destinés à la protection « haute »,
- 2 d'arbres de taille moyenne, pour une protection « intermédiaire »,
- 3 et d'arbustes dit de « bourrage » assurant la protection « basse ».

Entretien

- Les années suivant le recépage des arbustes, les arbres de haut-jet doivent être régulièrement balivés alors que les arbustes ne sont taillés que latéralement.
- Tous les 8 ans, les arbustes peuvent être recépés. Lorsque les arbres de haut-jet se gênent (25-30 ans), vous pouvez en abattre 1 sur 2.

Exemple de disposition



Formation et entretien d'un grand brise-vent



1^{er} hiver

Au 1^{er} hiver, vous devrez rabattre d'un tiers de leur hauteur tous les jeunes plants.



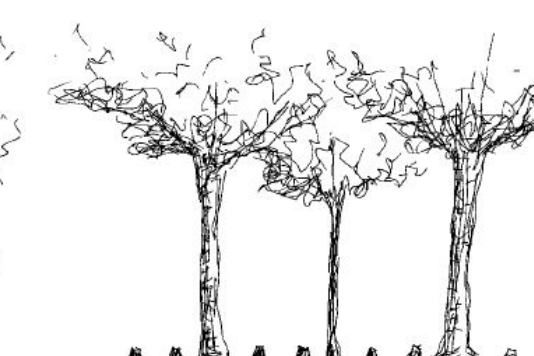
2^{ème} hiver

Au 2^{ème} hiver, recéper les arbustes qui l'acceptent à 15 cm du sol et commencer la formation des arbres menés en haut-jet (défourchage et remontée de couronne).



Les années suivantes

Les années suivantes, les arbustes sont taillés latéralement comme pour les petits brise-vent. La formation des arbres de hautjet continue.



1^{ère} exploitation des arbustes

L'exploitation a lieu tous les dix ans environ pour les arbustes, il suffit juste de les recéper à 15 cm. Les arbres de haut-jet seront quand à eux exploitables seulement au bout de cinquante ans, quelques années avant, prévoyez leur renouvellement.



Maison du Parc - 95 450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr